



Association française des Victimes du Terrorisme

**Mercredi 21 octobre 2015**

### **Intervention de l'AfVT.org à l'ambassade des Pays-Bas**

Dans le cadre de son action destinée à développer les partenariats internationaux et les échanges de bonnes pratiques dans la lutte contre l'extrémisme violent, l'Association française des Victimes du Terrorisme (AfVT.org) a été conviée à l'ambassade des Pays-Bas pour intervenir sur la thématique de la lutte contre la radicalisation aux côtés du psychologue-clinicien Dominique SZEPIELAK, membre du Comité scientifique de l'AfVT.org. En qualité de doctorant, chercheur et praticien, Dominique SZEPIELAK était invité à présenter son article scientifique sur le profil psychologique des individus radicalisés. Ce travail avait obtenu un certain écho auprès des autorités néerlandaises.

À l'instar du Danemark, les Pays-Bas font face à des phénomènes de radicalisation et comptent parmi leurs ressortissants un grand nombre de départs vers la Syrie et l'Irak. Afin de répondre aux manifestations d'extrémisme violent dans le cadre des politiques de décentralisation, les autorités ont mis en place des mesures au niveau local en privilégiant le développement de partenariats entre pouvoirs publics et acteurs associatifs de proximité. Dans la perspective de renforcer les dispositifs existant aux Pays-Bas, la délégation devant laquelle l'AfVT.org est intervenue avait notamment pour mission d'examiner les initiatives émanant de la société civile.

Organisée par Mme Marlies VAN der VELDE, chargée de mission déléguée à la justice et aux Affaires intérieures à l'ambassade des Pays-Bas à Paris, la rencontre du 21 octobre a rassemblé une vingtaine de responsables et d'agents de la fonction publique territoriale néerlandaise. Parmi eux, figuraient des représentants de la sécurité et des Affaires intérieures des communes d'Amsterdam, de Rotterdam et de La Haye. La délégation comptait également un membre de la société civile et du secteur associatif en la personne de M. Matthijs van MUIJEN, représentant l'association *William Schrikker Groep* dédiée à la protection de l'enfance et de la jeunesse et luttant contre le recrutement parmi les franges vulnérables de la jeunesse néerlandaise.

Au terme de la présentation de l'association française des victimes du terrorisme, les participants ont questionné le bilan des actions et l'ensemble des projets développés par l'AfVT.org.

La teneur des échanges a démontré l'existence d'un consensus entre les différents acteurs européens quant à la manière de répondre aux défis posés par le phénomène de la radicalisation violente.

Bien que le terrorisme constitue une problématique globale devant être abordée *de facto* dans un cadre régional ou supranational, il revient aux pouvoirs locaux et à la société civile d'agir, en priorité, par le biais d'actions de proximité afin d'assurer un suivi personnalisé des individus pouvant représenter un risque pour la société.

**Association française des Victimes du Terrorisme - AfVT.org**

**5 bd Pereire, 75017 Paris, France**

Tel : +33 9 82 47 83 96 - Fax : +33 9 82 62 25 00

[www.afvt.org](http://www.afvt.org) - [contact@afvt.org](mailto:contact@afvt.org)

Association loi 1901 - N° SIRET 513 481 424 00028 - Code activité 9499Z



À l'instar de ses interlocuteurs danois et néerlandais, l'AfVT.org partage la conviction qu'un individu est mieux protégé contre les risques d'une radicalisation violente dès lors qu'il se sent pleinement intégré à l'espace social. Partant de cette observation commune, nous avons partagé le constat que la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent nécessiterait de renforcer les initiatives incluant un partenariat effectif entre les pouvoirs publics à divers degrés territoriaux et les acteurs associatifs au niveau local.

Enfin, l'Association *française* des victimes du terrorisme ne cesse de promouvoir l'idée que la parole publique visant à prévenir la radicalisation violente, pour être efficace, doit aussi être portée par la voix des victimes du terrorisme.

**Une prochaine rencontre est prévue sur le territoire néerlandais afin d'approfondir la portée opérationnelle des initiatives qui ont été évoquées.**